

POUR MIEUX VOUS REpondre, MERCI DE PRIVILÉGIER

Le site internet,
L'espace abonné,
Le mail.

SUR NOTRE SITE INTERNET

<https://www.arlyserre.fr/100-pratique/eau-assainissement/assainissement/>



SUR VOTRE ESPACE ABONNE

- ≡ Pour s'abonner,
- ≡ Résilier son abonnement,
- ≡ Saisir son index de compteur,
- ≡ Payer en ligne...

https://portail-arlyserre.jba-soft.fr/PORTAIL_ARLYSERE

≡ N'hésitez pas à nous joindre de préférence par mail
eau.assainissement@arlyserre.fr

≡ Votre mairie vous renseigne au guichet d'accueil

≡ ARLYSÈRE- ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE
Du lundi au vendredi 8h30 à 12h00 ☎ 04 79 37 14 34
Arpège 2 avenue des Chasseurs Alpains 73200 Albertville

EN CAS D'URGENCE UNIQUEMENT

POUR L'ALIMENTATION EN EAU ☎ 07.63.02.96.99

POUR L'ASSAINISSEMENT ☎ 04.57.38.50.08



Commune de VILLARD-SUR-DORON

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonwillard, Césarches, Ce vins, Cléry, Cohennaz, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grévy-sur-Isère, Grignon, Houzeluce Les Saixes, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montallieux, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancheire, Queige, Rognoz, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, UGINE, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

FACTURES 2019

EAU & ASSAINISSEMENT

DU NOUVEAU !

La Communauté d'agglomération Arlyserre
gère l'Eau & l'Assainissement
sur votre commune

UN NOUVEAU MODE DE FACTURATION
Est nécessaire dès cette année

www.arlyserre.fr

Eau & Assainissement





QUE VAIS-JE RECEVOIR DANS MA BOITE AUX LETTRES EN 2019 ?

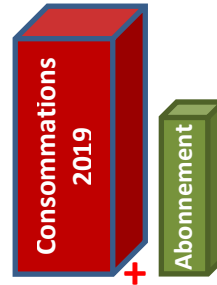


EN PREMIER, UNE FACTURE DE SOLDE 2018

La 1^{ère} facture, éditée courant juillet 2019, porte sur vos consommations eau et assainissement de **OCT. 2017 à OCT. 2018**
Sans part abonnement au service

EN DEUXIÈME, UNE FACTURE 1^{ER} SEMESTRE 2019

La 2^{ème} facture, éditée courant septembre 2019, porte sur vos consommations de **NOVEMBRE 2018 à AVRIL 2019**
+ votre abonnement au service de JANVIER 2019 à AVRIL 2019



ET LES ANNÉES SUIVANTES ?

→ Le rythme sera de deux factures

UNE FACTURE D'ACOMPTE éditée courant SEPTEMBRE,
= UNE ESTIMATION de votre consommation annuelle
+ 6 mois d'abonnement



UNE FACTURE DE SOLDE, éditée courant JANVIER de l'année suivante
= LE SOLDE de l'abonnement et votre consommation réelle
après le relevé de votre compteur



COMMENT JE RÈGLE MA FACTURE ?

Plusieurs
possibilités
A vous de choisir !

LES MODALITES DE REGLEMENT DE VOS FACTURES SONT LES SUIVANTES :

- Par **CARTE BANCAIRE**
au guichet de la Trésorerie d'Albertville
ou sur internet (*voir p.4*),
- Par **PRELEVEMENT A ÉCHÉANCE**
Renseignez-vous sur notre site internet
<https://www.arlyserre.fr/100-pratique/eauassainissement/assainissement/>
- Par **CHEQUE BANCAIRE OU POSTAL**
à l'ordre du Trésor Public,
- En **ESPÈCES**
au guichet de la Trésorerie d'Albertville
dans la limite de 300 euros,